

Océanographie

Le Pôle Mer PACA conforte son assise de pôle à vocation mondiale

En 2008, l'Etat suite à l'audit des pôles, a confirmé la labellisation « Pôle à vocation mondiale » du Pôle Mer PACA centré sur le développement durable, la sécurité et la sûreté maritime. Entré en phase 2, avec la négociation de son nouveau contrat de performances 2009-2011, le pôle Mer Paca a également conforté ses liens à l'international, d'une part sur le Bassin Méditerranéen et d'autre part avec l'Europe du Nord.

Lors de la dernière édition de Oceanology International, OI 2008, le Pôle Mer PACA et son jumeau Mer Bretagne ont tissé de précieux liens avec le Seeda, le Cluster Maritime anglais. Cette édition a permis notamment la signature d'une convention de collaboration (MOU) entre les Pôles Mer et les clusters anglais. Côté français comme côté britannique s'est ainsi confirmée la volonté de répondre ensemble aux appels à projets de la commission européenne. C'est le cas de CAMS (Coastal Ad hoc Monitoring System). Il concerne la conception de capteurs miniaturisés intelligents, à bas coût, susceptibles d'être déployés en nombre dans des situations d'urgence pour détecter rapidement la nature de pollutions accidentelles ou pour des études ponctuelles.

Investissements

Aider les Pme de Paca à investir au Maghreb

Le Prides Finances et Conseil Méditerranée met à la disposition des Pme de Paca désireuses d'investir et de se développer sur le Maghreb des réseaux de compétence. Une façon également d'assurer une visibilité aux entreprises dans l'ensemble euro-méditerranéen

« Nous sommes parmi les Prides les plus jeunes puisque nous avons été labellisés en juillet 2008 par la Région PACA, explique Valérie Melin, Déléguée générale de Finances Méditerranée ». Basé à Marseille, le Prides est ouvert sur le bassin méditerranéen, son terrain de jeu. Il est né de la fusion de l'association Finances Méditerranée créée en 1992 et regroupant des professionnels de la finance issus des deux rives de la Méditerranée et de la Communauté économique et Financière méditerranéenne (Cefim).

« Notre objectif, note Valérie Melin, c'est d'être au service des Pme de Paca qui souhaitent investir et se développer au Maghreb et d'identifier pour elles des experts « confiance »

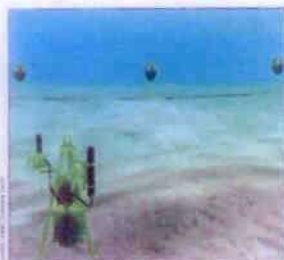
Cette convention prévoit notamment des échanges d'information, l'accompagnement des entreprises, et particulièrement des PME, dans leurs demandes de contacts et de partenariats de part de d'autre de la Manche, la recherche de financements pour des projets collaboratifs transnationaux via les différents programmes européens de soutien à la R&D, des actions de promotion ou de prospection commerciale communes autour de ces projets.

C.G.



Mise à l'eau du sous-marin le Nautile

Labellisé en 2005, le Pôle Mer PACA est devenu un acteur incontournable des politiques de développement durable et de sécurité maritime en Méditerranée



Le projet Pipe watch, système de surveillance des mouvements de pipes et de structures sous-marines.

en bref

Le Pôle Risques s'associe à Pégase et Trimatec

Le pôle de compétitivité Risques basé à Aix-en-Provence et comptant 150 membres est dédié à la gestion des risques sur les territoires. Il a décidé d'élargir son périmètre d'action en s'associant à deux autres pôles de la région Paca: le pôle Pégase (aéronautique) et le pôle Trimatec (énergie nucléaire). Ce partenariat portera sur la mise en place de projets de recherches communs, notamment en matière de surveillance d'installations critiques et de maîtrise des risques industriels.

PASS signe un partenariat avec Cosmetic Valley

Le pôle Parfums Arômes Senseurs et Saveurs -PASS- vient de signer un accord de partenariat avec le pôle de compétitivité eurélien dédié aux cosmétiques et à la parfumerie, Cosmetic Valley. Cette convention vient renforcer les synergies existantes entre les réseaux des deux pôles, notamment via les entreprises, les centres de recherche et les organismes de formation. Par ailleurs, les deux pôles auront la possibilité de «labelliser des projets de recherche s'ils impliquent des entreprises et laboratoires membres de leurs structures». Cette convention est la douzième signée à ce jour par la Cosmetic Valley.

C.G.